

Cholet

Le Courrier de l'Ouest

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non surtaxé)

Rédaction de Cholet :

10, boulevard Gustave-Richard
Tél : 02 41 49 48 20. Fax : 02 41 58 13 66
redac.cholet@courrier-ouest.com

Annonces légales :

Tél : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€/mn)
annonces.legales@medialex.fr

Publicité : 12, boulevard Gustave-Richard
B.P. 90048 49308 Cholet cedex

Tél : 02 41 49 19 00. Fax : 02 41 58 84 96

Petites Annonces : Tél : 0 820 000 010 (0,12€/mn)

Avis d'obsèques : Tél : 0 810 060 180 - Fax : 0 820 820 831



Faits divers. Accident mortel hier sur l'axe Cholet-Bressuire



Le choc, extrêmement violent, a coûté la vie au conducteur du fourgon.

Un nouveau drame de la route s'est produit vers 15 heures hier, à Mauléon. L'accident est survenu sur la RN 249, sur l'axe Cholet-Bressuire, à hauteur de l'échangeur de Saint-Pierre-des-Echaubrognes. Le conducteur d'un fourgon, un homme âgé de 52 ans domicilié à La Chapelle-Heulin (Loire-Atlantique), est décédé sur le coup. Son véhicule est venu s'encaster sous le poids lourd qui le précédait. Le choc est survenu en pleine ligne droite, pour une raison inexplicable. Le poids lourd qui précédait le fourgon circulait selon les témoignages à allure constante, entre

80 et 90 km/h. Le quinquagénaire a été tué sur le coup. Les pompiers de Mauléon, Bressuire et Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), placés sous la direction du chef de groupe Jean-Jacques Bain, ont convergé sur place. Une équipe du SMUR de Bressuire a également été mobilisée. Les gendarmes, outre les constatations d'usage, ont procédé à la sécurisation des lieux. Une courte déviation, de part et d'autre de l'accident, a été mise en place. Le maire de Mauléon, Pierre-Yves Marolleau, s'est rendu sur les lieux.

Un camion prend feu sur l'autoroute à hauteur de Trémentines

L'incident n'est pas passé inaperçu. En effet, hier, vers 5 h 30, le feu s'est déclaré au niveau des essieux d'un semi-remorque, circulant sur l'autoroute Cholet-Angers, à hauteur de la commune de Trémentines. L'incendie s'est rapidement propagé au chargement, composé de pneus. Néanmoins, le conducteur a pu se garer sur une aire de refuge en attendant l'arrivée des secours. Sur place, une

quinzaine de sapeurs-pompiers de Cholet ont été nécessaires pour maîtriser et éteindre le feu. Pendant le temps de l'intervention, la circulation a été concentrée sur la voie de gauche. Il a également fallu l'intervention d'une grue pour décharger le reste du chargement non touché par le feu. Aucun blessé n'est à déplorer. À 11 heures, la situation était revenue normale.

Cinéma

« Miss Peregrine et les enfants particuliers » à 14 h, 16 h 45 et 20 h 15 (2D), 20 h 15 (3D).
« Bridget Jones baby » à 14 h, 17 h et 20 h 15, 20 h 15 (Vfst).
« Don't Breathe - la maison des ténébres » à 14 h, 18 h 15 et 20 h 15.
« Une vie entre deux océans » à 14 h, 16 h 45 et 20 h 15, 20 h 15 (Vost).
« Radin » à 14 h, 16 h, 18 h et 20 h.
« La danseuse » 13 h 30.
« Les 7 Mercenaires » à 14 h et 20 h.

« Le Pape François » à 17 h.
« Juste la fin du monde » à 14 h, 16 h et 20 h.
« Blair witch » à 16 h.
« Cézanne et moi » à 16 h et 20 h.
« Victoria » à 18 h et 20 h.
« War dogs » à 14 h.
« Frantz » à 17 h.
« Nerve » à 18 h.
« Cinévid'Art »
« Nola Circus » à 16 h 30.
« Rester vertical » à 18 h 15.
« Le Fils de Jean » à 20 h 15.
« Toni Erdmann » à 13 h 40 (Vost).

PRATIQUE

Utile

Police municipale. 02 72 77 22 22.
Marchés. Les Halles, de 6 heures à 13 heures. Les Roches et Clairefontaine, de 7 heures à 12 h 30.
Déchetteries. Cormier et Blanchardière, de 9 h 30 à midi et de 14 heures à 19 heures.

Santé

Pharmacie. Jusqu'à 22 heures, pharmacie du Sacré-Coeur, 11 bd Guy-Chouteau (02 41 62 27 86).

Après 22 heures, contacter le commissariat au 02 41 64 82 00. Médecin. 02 41 33 16 33 et non le 15, sauf en cas d'urgence vitale.
Pompiers. 18 (ou portable 112).
SAMU. 15 (ou portable 112).
Centre antipoison. 02 41 48 21 21.

Loisirs et culture

Piscine. De midi à 14 heures et de 15 h 45 à 21 heures.
Ludothèque. De 16 heures à 18 heures.
Médiathèque. De 10 heures à 18 heures.

À RETENIR

VITRINES

Ce samedi 15 octobre, les rues Clemenceau, de l'Orangerie et Traversière seront piétonnes à l'initiative de l'association de commerçants Cholet Vitrites. Les magasins participants installeront des stands devant leur commerce. Un couple de chansonniers et un sculpteur sur ballon contribueront à l'animation de cette journée dans le centre-ville.

On en parle Roussay fête les cucurbitacées

La fête des cucurbitacées est organisée par la ferme d'activités des Mauges le samedi 15 (de 14 heures à 18 heures) et le dimanche 16 octobre (de 10 heures à 18 heures) à Roussay. Des variétés de courge y seront présentées, avec des dégustations, des ateliers ludiques, des animations musicales ou des randonnées. Un marché du terroir sera installé. Le dimanche, le jardinier Xavier Mathias animera un atelier sur les bons outils à potager.



L'ex-Pôle emploi a trouvé preneur

L'Adapei, qui aide les personnes en situation de handicap mental et leurs familles, est prête à devenir propriétaire de l'ex-Pôle emploi. Le conseil municipal de Cholet a approuvé la cession du bâtiment soir.

Alexandre BLAISE

alexandre.blaise@courrier-ouest.com

L'ex-Pôle emploi est proche de retrouver du travail. L'immeuble, situé au 48, rue des Bons-Enfants à Cholet, devrait être vendu par la Ville de Cholet à l'Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales). Le conseil municipal en a approuvé la cession, hier soir. Jusqu'au 1^{er} août 2015, le bien construit en 2001 abritait une agence Pôle emploi, transférée depuis dans la zone du Carteron. D'une superficie d'environ 730 m², l'immeuble devrait être vendu à l'association contre la somme de 560 000 € net vendeur*, c'est-à-dire hors frais de notaire. Dans une annonce, publiée début mars sur le site Internet Le Bon Coin, la Ville de Cholet avait fixé le prix de cet immeuble aux « belles prestations (espaces modulables, volets roulants électriques, climatisation...) » à 620 000 €.

Activités regroupées sur un seul site

En juillet, ce prix n'avait pas changé mais la Communauté d'agglomération du Choletais avait voté sa désaffectation, décidant que l'immeuble n'était « plus affecté au service public pour lequel il avait été mis à disposition initialement ». Si un calendrier n'est pas établi, et si la cession n'est pas encore effective, elle est plus qu'en bonne voie. « La Ville voulait aller assez vite, note



L'Adapei devrait rejoindre les locaux de la rue des Bons-Enfants. Archives CO.

Jean Sellier, directeur général de l'association dans le Maine-et-Loire. Sur le prix, nous sommes d'accord. Nous avons chiffré les travaux à 100 000 €, mais les devis sont en cours. Nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas de mauvaises surprises. » Qu'ambitionne l'Adapei, qui emploie 370 salariés et accueille 431 personnes à Cholet ? « Nous envisageons l'achat de ces locaux pour y transférer un certain nombre de nos services tournés vers l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle », répond le dirigeant. Pourraient ainsi être regroupés dans l'ex-Pôle emploi : le centre de

formation de l'Adapei (aujourd'hui situé rue de l'Abbé-Halouin), qui accueille 600 stagiaires à l'année, le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale, situé rue de la Hollande), le SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, rue de la Hollande) et le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile, à la Tour Émeraude, rue du Val de Loire). Une quarantaine de salariés de l'Adapei seraient concernés. Un service de l'Association des paralysés de France (APF) pourrait également les rejoindre. « Cela permet de mettre

en synergie ces services et d'avoir une plateforme commune, poursuit Jean Sellier. De plus, l'ouverture du SAMSAH en début d'année nous avait obligés à déménager le SAVS. » À noter que si la vente est bien conclue, elle s'accompagnera de la « constitution d'une servitude de passage » permettant l'accès à l'immeuble. Et ce pour un euro symbolique.

*Soit la valeur estimée par France Domaine, l'organisme qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances.

La majorité s'offre une tribune

Hier soir, alors que le conseil municipal avait fini de voter toutes les délibérations, des élus de la majorité (divers droite) - notamment Jean-Paul Bregeon, Frédéric Pavageau, Benoît Martin, Sandrine Raoux, Jean-Michel Boissinot, Michel Champion, Isabelle Leroy, Florence Dabin, John Davis - ont dit tout le mal qu'ils pensaient de l'opposition et de la presse pendant vingt bonnes minutes. Par un jeu de questions-réponses, soigneusement préparé, méthodiquement scénarisé. Où il était donc question de « collusion », de « jeux politiques », de Jean-Marc Vacher et de sa panoplie de super menteur », « d'attaques minables et

insultantes », « de mise en scène de la presse... ». Bref, il s'agissait de s'offrir une tribune et de donner une version de l'histoire, enfin, des histoires, car décidément, tout le monde semble se liguer contre les bons conseillers de la majorité. Et ça, c'est pas bien, c'est pas du juste. Les élus choletais l'ont dit, vexés. Les membres de l'opposition, eux, ont quitté la salle dès la première question télécommandée. Bon point pour la presse : la majorité lit attentivement les pages locales des journaux, notamment la rubrique choletaise. Merci.

Freddy REIGNER

A SAVOIR

Les autres dossiers en bref

Le futur Parc des expos de la Meilleraie

La Ville a cédé à la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC) un ensemble de parcelles situé sur le site de la Meilleraie. Coût de l'opération : 1 450 000 € pour 15 731 m² de terrains. Cette opération - administrative - pose le sujet du projet de restructuration du Parc des expositions et de la salle de basket. Des précisions ont été demandées par l'opposition. Réponse de Florence Dabin, au sujet de la Meilleraie : « Il faut que

le club retrouve une assise sportive forte, car on parle ici d'un investissement d'au moins 30 millions d'euros. »

La Ville adhère à la Fondation du patrimoine

La Ville de Cholet a décidé d'adhérer à la Fondation du patrimoine, contre une cotisation annuelle de 1 000 €. L'organisme a pour but de sauvegarder et valoriser le patrimoine rural non protégé (église, moulin, lavoir, maison...).

Les « France » de cross de sport adapté à Cholet

Le championnat de France de cross de sport adapté se déroulera sur l'hippodrome de Clénet, le samedi 11 mars 2017.

L'Entente des Mauges s'est vue confier, par la fédération française de sport adapté, l'organisation du championnat de France de cross de sport adapté. Il se déroulera sur l'hippodrome de Clénet, le samedi 11 mars 2017. La compétition est ouverte aux licenciés atteints de déficience intellectuelle ou de troubles psychiatriques des catégories minimes jusqu'aux vétérans. « Des courses non officielles seront organisées pour les plus jeunes. Elles donneront aussi lieu à des podiums », confie Jérémie Devy, responsable et animateur de la section sport adapté à l'Entente des Mauges. « Outre la spécificité reconnue du club dans le



Des licenciés de la section sport adapté de l'Entente des Mauges qui ont participé à l'édition 2016 à Gujan Mestras (33).

domaine, le fait de pouvoir profiter de l'événement pour développer le sport adapté dans le Choletais a pesé dans le

choix de la fédération ». Le club choletais s'est engagé auprès de la ville de Cholet qui apporte un soutien

important à mettre en place des animations pour inciter les clubs à intégrer des personnes en situation de handicap mental. « Nous proposerons des tables rondes, des courses promotionnelles ouvertes aux non licenciés, des démonstrations de sport adapté en foot, basket... », précise Jérémie Devy. Environ 500 sportifs, en provenance de plus de 80 clubs, seront présents. Ils seront accompagnés d'encadrants et de bénévoles, ce qui représente 800 personnes au total qui seront là du vendredi soir 10 mars au dimanche midi 12 mars. Pendant cette période, 3 200 repas seront servis. Le budget nécessaire à l'organisation est d'environ 80 000 €. Le partenariat avec les sponsors est déjà bien engagé, mais la porte reste ouverte à ceux qui souhaitent apporter leur soutien.